

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR [WWW.BERNIN.FR](http://WWW.BERNIN.FR)



> PAGE

# 13

*Projet cœur de village*

*Projet d'un village*

## CM du 20/12/17

### Prêt toxique : reprise sur provision pour risques et charges financiers

Le conseil municipal a approuvé le recours à la provision pour risques liée à l'emprunt Helvétix II (prêt toxique), qui avait été mis en place.

7 300 € sont pris sur cette ligne budgétaire afin d'honorer l'échéance 2017 notifiée à la commune par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes.

### Solidarité eau

La commune soutient le projet de forage à Gourcy au Burkina Faso.

Après avoir accordé une aide à hauteur de 1 % des recettes en eau de la commune en décembre dernier, la commune a décidé d'octroyer en complément une subvention du budget principal à hauteur de 3 555,54 €. Ces deux aides successives permettent de financer intégralement l'acquisition de la pompe servant à remonter l'eau vers la surface.

## CM du 17/01/18

### Projet de réhabilitation de la bibliothèque

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la bibliothèque de Bernin (modification de la façade et changement des huisseries notamment), le conseil municipal a autorisé, le 17 janvier dernier, le maire à déposer le permis de construire.

Les travaux doivent démarrer en avril 2018.

## Info



### Création zone bleue parking de la Bascule

A partir du 5 mars 2018, la commune de Bernin met en place un stationnement en zone bleue place de la Bascule. Le stationnement sur les 11 places centrales sera limité à 1 heure de 9h à 19h du lundi au samedi sauf le dimanche et les jours fériés. Il sera **obligatoire d'apposer un disque de stationnement** sur le tableau de bord de son véhicule en mentionnant son heure d'arrivée. 1 000 disques sont disponibles en mairie et ou auprès des commerçants locaux.

Prochain conseil municipal :  
**Mercredi 14 mars 2018 à 20h en mairie**

Permanences élus :  
Sur rendez-vous auprès de Céline Lazzari  
au 04 76 92 07 47

Prochains conseils municipaux :  
(sous réserve de modification éventuelle)  
**Mercredi 4 avril 2018 à 20h**  
**Mercredi 16 mai 2018 à 20h**



- P4 à 9** L'ACTU À BERNIN
- P8** BRÈVE DE CHANTIERS
- P10 à 12** GÉNÉRATIONS
- P13 à 15** FOCUS
- P16 à 17** L'INTERCOMMUNALITÉ
- P18 à 19** VIE ÉCONOMIQUE
- P20 à 21** L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
- P22** RETOUR EN IMAGES
- P23** BERNIN DESSINÉ
- P24** BERNIN UTILE / LE CHOIX DE NATHALIE

## CARNET



### NAISSANCES

Décembre 2017  
Janvier 2018

Gabriel MAUBLEU  
Ambre PAUMIER



### PACS

Décembre 2017

Mathieu RINI et Anthony RUBIO  
Vanessa DAMINI et Jonathan PRELAT  
Lola PICCA et Marouane ARAB  
Delphine BERTHON et Henri BENOIT

Janvier 2018

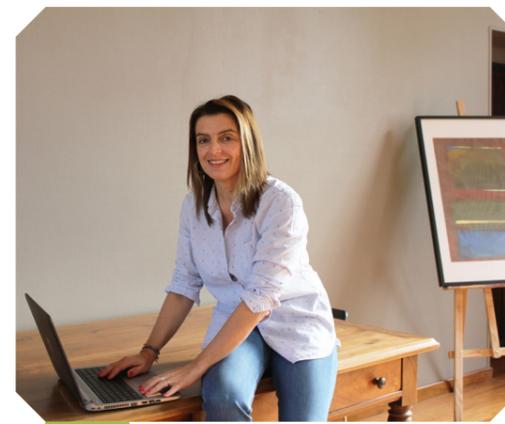


### DÉCÈS

Novembre 2017

Francisco MONTOYA  
Jeannine GUILLAUD ép. REYNAUD  
Danielle MOIFFON ép. MARTIN  
Pierre SEGRANSAN  
Henri BERTONA

Décembre 2017  
Janvier 2018  
Février 2018



## Edito du maire

Chères Berninoises, chers Berninois,

En ce début d'année, l'équipe d'élus se porte bien avec la cohésion nécessaire et les débats constructifs qui vont avec. Soyez assurés que chacune et chacun de vos élus travaillent pour Bernin.

Certes, le contexte financier se dégrade d'année en année, nous accusons en 2018, environ 830 000 euros de recettes en moins, si l'on compare à l'année 2014. Les optimisations du fonctionnement des services et les choix d'investissements n'en sont que plus cruciaux.

Les projets de cette année visent à l'amélioration de notre qualité de vie. Les actions seront détaillées dans les journaux successifs. En voici un condensé :

Nous allons vers les lecteurs en rénovant totalement notre bibliothèque, nous poursuivons bien sûr l'entretien des routes et leur sécurisation (La Proula, La Côte). Nous avons hâte de connaître les orientations à proposer pour le Château de La Veyrie, c'est avant l'été que nous déciderons. Bien d'autres dossiers sont sur la table : les rythmes scolaires, l'inclusion numérique pour les publics éloignés d'Internet, une révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme), une adaptation de notre RLP (Règlement Local de Publicité), la climatisation des dortoirs de la crèche, la gestion de l'invasion de moustiques... bref tant de domaines où des améliorations sont attendues ! L'année 2018 va voir le début des travaux de l'opération « cœur de village », très attendue, détaillée dans le FOCUS.

Vos élus sont mobilisés comme jamais, ils restent à l'écoute pour que cette année soit pour Bernin aussi clémente et constructive que les précédentes, voilà mon ambition.

Sincèrement,

Cécile Rocca

BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 21 FÉVRIER 2018

Mairie de Bernin  
RD 1090  
38190 BERNIN  
Tél. 04 76 92 07 40  
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :  
Cécile Rocca  
Rédacteur en chef :  
Cécile Rocca  
Comité de rédaction :  
Cécile Rocca, Anne-Françoise Besson,  
Christophe Duret, Lewis Davies,  
Sophie Couderc, Pascale Pellegrini,  
Tiphaine Pierrat  
Photos :  
Mairie de Bernin, Fotolia, Enedis  
Rédaction :  
Mairie de Bernin  
Conception :  
Tiphaine Pierrat  
Création graphique :  
happydesign  
Impression :  
Imprimerie IGS, Froges

Imprimé sur papier certifié PEFC  
avec des encres à base d'huile végétale  
Tirage : 1 600 exemplaires  
Dépôt légal : à parution

## LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE CHANGENT À PARTIR DU 5 MARS 2018

La tendance à la dématérialisation se confirme avec l'évolution progressive des démarches administratives en ligne : la déclaration des impôts, l'achat de vignettes Crit'Air,... Compte tenu de cette évolution et du départ de l'agence postale communale le 16 octobre 2017 (avec une baisse de fréquentation de moitié), l'accueil de la mairie doit se réorganiser. Le personnel de l'accueil reste présent, amené à remplir des missions plus spécifiques. C'est le sens de la démarche de l'équipe municipale qui a décidé de modifier les horaires d'accueil **à partir du lundi 5 mars 2018**.

Les jours de semaine, la mairie sera ouverte au public les après-midis de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi toute la journée non-stop de 8 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 à 12 h. Sachez également que pour l'état civil ou le cimetière les administrés seront accueillis sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Aurélia Delort, Responsable relation aux administrés et CCAS



### + d'informations

Vous pourrez prendre RDV et joindre par téléphone les autres services de la mairie (social, urbanisme, comptabilité, service technique, etc.) en dehors de ces horaires au 04 76 92 07 40.

## POSE DE NICHOURS À OISEAUX



Pose allée de la Dauphine

Depuis 2012, la commune de Bernin a mis en place des nichours sur divers sites à destination de différentes espèces d'oiseaux et cela pour plusieurs raisons : leur permettre de jouer leur rôle dans la chaîne de la biodiversité et de se protéger des intempéries ainsi que des prédateurs, mais également pour **se reproduire** tranquillement.

En tout, ce sont **quatorze nichours** à mésange bleue, mésange nonnette, mésange noire ou encore gobe-mouches à collier qui ont été installés sur différents secteurs tels que le chemin du Teura, la Veyrie, le Clos Michel, la plaine alluviale et sur les coteaux. Des nichours et des gîtes à chauve-souris ont été mis en place devant la mairie, des nichours à faucon crécerelle et à chouettes du côté de la Veyrie.

### Pourquoi installer des nichours ?

Leur rôle premier est de **suppléer le manque de cavité naturelle dans notre environnement**, lequel s'est considérablement transformé au cours des trente dernières années, notamment par la destruction des haies de bois et les plantations urbaines souvent trop jeunes.

Un nichour sera souvent plus efficace qu'un nid construit car il bénéficie d'une meilleure protection et par voie de conséquence, de nichées plus abondantes. **La meilleure période** pour installer des nichours (de préférence avec ouverture côté sud ou sud-est en évitant au maximum les lieux ventés) est l'automne car ils servent alors en premier lieu d'abri ou de dortoir pour l'hiver.

Certains oiseaux, comme **la mésange** par exemple, semblent être une solution pour tenter d'enrayer la prolifération de la pyrale du buis, ce ravageur présent dans le Grésivaudan depuis plusieurs années. En effet, les mésanges peuvent manger l'équivalent de leur poids en un jour et sont friandes de petits insectes (dont les moustiques, les chenilles processionnaires ou les pyrales du buis).



Pose au Clos Michel



Pose à l'église

Aussi, à l'automne, le service technique communal a procédé à la pose d'environ **10 nichours supplémentaires** pour les mésanges afin d'aider à réguler ces prédateurs que sont les pyrales, les moustiques et les chenilles de manière naturelle.

N'hésitez pas à contribuer à cette démarche en installant également dans vos jardins ou sur vos balcons ce type de nichours !

Noémie Brunier, Conseillère déléguée développement durable

APPEL AUX BÉNÉVOLES...

## LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

### Qu'est-ce que le PCS ?

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document réglementaire essentiel qui apporte une méthodologie et des outils pour **répondre à toute situation de crise**. L'objectif est de mettre en œuvre un schéma d'alerte et une organisation prévue à l'avance au niveau communal en cas de survenance d'événements graves afin de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement. Il ne se substitue pas aux actions de la sécurité civile. Il les complète et les renforce.

### A quoi sert le PCS ?

Quelle que soit la nature de la crise, il :

- Détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes,
- Fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- Recense les moyens disponibles (humains et matériels),
- Définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement de la population.

### L'appel aux bénévoles :

Le PCS recense les moyens humains et comprend de ce fait une liste de bénévoles pouvant apporter une aide précieuse. La commune souhaite mettre à jour cette liste.

**Pour ceux qui souhaiteraient apporter un soutien quel qu'il soit durant un temps de crise (hébergement, aide aux services, traduction, etc.), faites-vous connaître. Pour ceux s'étant déjà manifesté auparavant, nous vous invitons à renouveler votre inscription.**

Un coupon-réponse vous est communiqué avec ce journal municipal à cette fin.

La commune pourrait associer les bénévoles lors de ses exercices.

Contact PCS : la police municipale au 04 76 13 24 56 ou [police.municipale@bernin.fr](mailto:police.municipale@bernin.fr).

### Rappel aux personnes fragiles :

Nous rappelons aux personnes fragiles, en difficulté ou sensibles aux fortes chaleurs et au grand froid de s'inscrire sur un registre (gratuit et confidentiel) auprès du CCAS. En cas d'urgence durant ces périodes celui-ci nous permet d'avoir une vigilance active, voire une intervention ciblée.

**Voisins !** N'hésitez pas, vous aussi, à nous communiquer les noms et adresses de personnes âgées ou fragiles proches de chez vous qui seraient isolées. Merci de votre bienveillance.

Aurélia Delort, Responsable relation aux administrés et CCAS et Laurent Boucly, Police Municipale

## EMPLOIS D'ÉTÉ 2018

## Vous avez entre 16 et 21 ans ?

**Vous souhaitez mettre à profit la période estivale pour acquérir une première expérience professionnelle ?**

Sensible à l'insertion professionnelle des jeunes, la commune de Bernin réédite, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, l'embauche d'emplois d'été dans ses services.

## Vous êtes intéressé(e) ?

**Pour candidater, c'est très simple !**

Rendez-vous jusqu'au 17 mars 2018 à l'accueil de la mairie, muni(e) d'un CV et d'une lettre de motivation adressée à Mme le Maire. Vous remplirez un formulaire de candidature, sur lequel vous préciserez votre disponibilité et vos préférences d'affectation.

Les recrutements seront finalisés au terme d'une procédure sélective, comprenant l'étude de votre dossier et, pour les candidats retenus sur dossier, un entretien de motivation.

## Pour plus de renseignements :

[www.bernin.fr](http://www.bernin.fr)

Service des ressources humaines :

Rachel Commandeur - 04 76 92 07 45

[rachel.commandeur@bernin.fr](mailto:rachel.commandeur@bernin.fr) ou

Julie Rigotti - 04 76 92 35 51 - [julie.rigotti@bernin.fr](mailto:julie.rigotti@bernin.fr)



## ACCOTEMENTS RÉSERVÉS AUX PIÉTONS

Dans notre commune, la configuration de la voirie (chemins étroits, circulation en double sens) ne permet pas toujours l'aménagement de trottoirs. C'est pourquoi des accotements réservés au cheminement des piétons, assurant leur sécurité sont créés, au même niveau que la chaussée. Ces accotements sont **délimités par une bande de couleur blanche ou un cheminement en résine gravillonnée**. Des **panneaux rappellent cette obligation** de cheminement pour les piétons.

L'arrêt et le stationnement y sont interdits et sont passibles d'une contravention de 135 €.

*Françoise Petit, Police Municipale*

## APPEL AUX ARTISTES BERNINOIS

La mairie de Bernin souhaite **promouvoir la culture** en invitant des artistes, berninois ou de communes voisines, à exposer gratuitement leurs œuvres en salle du conseil pour une durée de 2 mois. Vous êtes dessinateurs, sculpteurs, peintres, photographes..., **si vous souhaitez faire découvrir votre travail** à un large public, n'hésitez pas à contacter le service culturel auprès de :

♦ Sylvie Pernet : [sylvie.pernet@bernin.fr](mailto:sylvie.pernet@bernin.fr) ou de

♦ Géraldine Moutet : [geraldine.moutet@bernin.fr](mailto:geraldine.moutet@bernin.fr)



## EXPOSITION

« L'AMPLEUR DU GESTE »

A partir de février et jusqu'au mois d'avril, une exposition « L'ampleur du geste » par Hélène Lambert-Perona est visible en salle du conseil aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Pour contacter Hélène Lambert-Perona :  
Mail : [helene.lambertperona@gmail.com](mailto:helene.lambertperona@gmail.com)  
Tél. 06 63 86 63 63

## REMERCIEMENTS PHOTOS ANCIENNES

Nous remercions vivement les personnes ayant pris le temps de regarder dans leurs archives si elles avaient des photos anciennes de Bernin et de les avoir transmises à la Mairie. Cela va nous permettre de faire **aboutir le projet** de pose de photos anciennes en regard de la réalité actuelle. Si d'aventure, certains en retrouvent, vous pouvez toujours contacter la mairie à l'adresse email suivante : [tiphaine.pierrat@bernin.fr](mailto:tiphaine.pierrat@bernin.fr).

*Christophe Duret, Adjoint Relations avec les administrés*



## FÉLICITATIONS AU TENNIS CLUB BERNIN !

Le Comité Départemental de l'Isère de Tennis a organisé du 1<sup>er</sup> octobre au 17 décembre 2017 les championnats départementaux interclubs jeunes. **L'équipe 13-14 ans filles division 2 du tennis club Bernin a remporté le championnat de l'Isère 2017**, nous les félicitons vivement.

## FESTIVAL ART SCIENCE ET CITOYENNETÉ

Après la représentation du spectacle Défisiences présenté en octobre dernier à la salle des fêtes et pour lancer la semaine du cerveau, l'association A Seconde Vue propose, en partenariat avec les communes de Bernin et Crolles, la **1<sup>ère</sup> édition du festival Art Science et Citoyenneté** sur 3 jours, **les 9, 10 et 11 mars** prochains. Venez découvrir les mystères du cerveau, apprendre son fonctionnement et le développement de la pensée critique au travers d'ateliers, de spectacles, d'animations et conférence.

**1<sup>ÈRE</sup> ÉDITION**  
3 jours pour découvrir,  
s'amuser, s'étonner,  
apprendre



## PROGRAMME :

- ♦ **Vendredi 9/03 à partir de 10h15** : Séances pour les scolaires de Bernin du spectacle « Cerveau lent » à la salle des fêtes de Bernin.
- ♦ **Vendredi 9/03 à partir de 14h15** : Séances pour les scolaires de Crolles du spectacle « Cerveau lent » au Projo à Crolles.
- ♦ **Vendredi 9/03 à 20h30** : Spectacle de magie et mentalisme « Prouve que tu existes » à la salle des fêtes et bibliothèque de Bernin.
- ♦ **Samedi 10/03 de 13h30 à 17h** : Ateliers ludiques gratuits à la salle des fêtes de Bernin. Expériences scientifiques et artistiques, escape game dans le noir, illusions, percussions, contes, simulation d'ivresse et sécurité routière, magie, énigmes, tests...
- ♦ **Samedi 10/03 à 18h30** : Conférence sur la pensée critique animée par Nicolas Pinsault, chercheur en sciences cognitives et médecine à l'Université de Grenoble, à la salle des fêtes de Bernin.
- ♦ **Dimanche 11/03 à 10h et 14h30** : 2 ateliers « Remue-Méninges » sur le cerveau et l'esprit critique au Projo à Crolles.



Informations et inscriptions : [www.asecondedevue.fr](http://www.asecondedevue.fr)

### La bibliothèque est transférée le temps du chantier



Le printemps annoncera du renouveau à la bibliothèque de Bernin avec des travaux de rafraîchissements et d'isolation, mais aussi un réaménagement intérieur qui offrira un espace plus vaste et convivial.

Pendant la durée des travaux, **une partie de la collection sera transférée au sein de l'ancien Dojo**, (en face du parking de l'église), où les services de la bibliothèque seront maintenus aux horaires habituels.

Les travaux commencent début avril. Nous vous y accueillons dès le mardi 3 avril 2018 et ce jusqu'à la fin août.

A la rentrée, vous serez les bienvenus dans votre nouvelle bibliothèque.

**La bibliothèque sera fermée du 20 au 31 mars 2018.** Nous nous consacrerons durant ces 2 semaines à la mise en carton des livres et à l'aménagement dans l'ancien dojo. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Pascale Pellegrini, Conseillère municipale référente bibliothèque

### DÉPLOIEMENT DU NOUVEAU COMPTEUR LINKY À BERNIN



Les compteurs d'électricité, propriétés des collectivités, qu'ils soient de type électromécanique ou électronique, vont être progressivement remplacés à **partir d'avril 2018**.

#### • Le nouveau compteur en bref :

Après les compteurs bleus (1960) et compteurs blancs électroniques (1990), le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant » et permet de transmettre des informations à distance.

#### • La démarche de remplacement se déroule selon les étapes suivantes :

- ◆ Chaque abonné va recevoir un courrier adressé par Enedis 30 à 45 jours avant le remplacement, qui

vous précisera toutes les informations utiles sur les modalités de remplacement.

- ◆ La pose sera ensuite assurée par une entreprise de pose partenaire de Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky.

#### • Sur un plan pratique :

- ◆ En moyenne l'intervention va durer 30 minutes.
- ◆ Aucun travaux d'aménagements nécessaires (l'emplacement et les dimensions du nouveau compteur sont équivalents).
- ◆ L'électricité sera coupée une quinzaine de minutes pour des questions de sécurité.
- ◆ L'intervention est totalement gratuite, assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port d'un badge « partenaire Enedis Linky ».
- ◆ Le compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité.



Pour toute question, un numéro vert Linky est à votre disposition : **0 800 054 659** (service et appel gratuit)

Plus d'informations sur [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr) > espace Linky

Hervé Lambert, Conseiller délégué voiries, réseaux et enjeux énergétiques



### LE SENTIER DE LA VEYRIE

L'aménagement du sentier de La Veyrie s'est fait en deux phases.

Une première phase de sécurisation :

- Les arbres qui menaçaient de tomber ont été coupés,
- L'espace de cheminement a été nettoyé et nivelé,
- Les eaux de ruissellement ont été déviées à l'aide de glissières placées en travers du sentier à intervalles réguliers.

Une deuxième phase s'est achevée le 30 novembre dernier par la **mise en place d'une signalétique**. Celle-ci a été pensée et conçue par la commission municipale déplacements. Les travaux ont été réalisés par la **société Pic Bois**.

L'aménagement tient compte de deux particularités :

**1/ La pente**, relativement douce au début s'accroît à l'arrivée.

Nous sommes nombreux à l'emprunter, sportifs, promeneurs occasionnels, jeunes et moins jeunes. C'est d'ailleurs en pensant aux moins jeunes que nous avons eu l'idée d'installer deux bancs le long du parcours, un à mi-chemin et un, tout en haut. Ce sont deux bancs de trois places, issus de l'écoconception réalisés en rondin et demi rondin de mélèze poli avec un système de montage breveté. Les bancs sont scellés au sol.

**2/ L'autre particularité** est qu'il dessert deux sites patrimoniaux d'importance : le château de La Veyrie et le verger école du même nom.

Nous avons décidé de placer en bas et en haut du sentier un grand panneau de 110x70 cm fixé sur deux poteaux en pin traité provenant de forêts certifiées, avec finition poncée. Le panneau est présenté comme un poster fournissant des informations d'ordre culturel et général.



L'histoire du château est rédigée par l'**association Patrimoine et Avenir en Grésivaudan** selon un cahier des charges précis. En effet, nous avons souhaité un texte concis mais sans aucune omission concernant les faits marquants et respectant bien la chronologie. Quant au texte sur le verger école, il a été écrit par M. Jean-Claude Vollery qui gère le verger patrimonial de La Veyrie. Nous les remercions pour leur participation.



Le panneau du bas renseigne sur le cheminement d'accès jusqu'à Saint-Nazaire-les-Eymes, la faune que l'on peut croiser et les interdictions à respecter (engins motorisés, dépôt de débris et propriétés privées).

Pour ceux qui ont le courage d'aller jusqu'au sommet de la colline le panneau du haut se révèle comme une récompense, nous offrant en plus du panorama, l'historique du château et du verger.



## REPAS DES SENIORS

*Une bien belle journée*

Le 10 décembre a eu lieu le traditionnel « repas des seniors ». Cette année quelques nouveautés attendaient les participants. Nous étions 145 convives accueillis à la salle des fêtes qui avait pour l'occasion, revêtue, grâce aux services communaux, sa parure de fête. **Les danseuses du CID** et les **acrobates du Cirq'hop** ont ouvert avec grâce et pirouettes les festivités. **Le traiteur Cuisine et Saveurs** nous a régales cette année encore et la piste de danse n'a jamais désempie au son de **l'orchestre Marco Quartelli**. **Le magicien Chris Mervil** nous a bluffé par ses tours de passe-passe... une bien belle journée. Je remercie tous les participants pour avoir fait de cette journée un moment chaleureux et convivial et les élus (au nombre de 10) toujours fidèles auprès des seniors de notre commune. Je vous dis à l'année prochaine !



*Sophie Couderc, Adjointe solidarités et petite enfance*

## REPAS DE NOËL EN CANTINE



**Ambiance de fête** en cantine le dernier vendredi avant les vacances de fin d'année, c'était le traditionnel **repas de Noël**. L'équipe du service restauration avait disposé les tables en U. Centres de tables en pommes de pins se faisant l'écho de la décoration participative des sapins du centre village, fabriqués par les maternelles.

Le personnel du service enfance-jeunesse portait des habits de père Noël, bonnets, vestes ou vêtements rouge. Et pour l'occasion, **notre traiteur Guillaud** nous a régales d'un menu de fête : apéritif champagne pour enfants « *Le Petit Bechet* », salade de jeunes pousses et cocktail de crevettes, suprême de volaille sauce miel et citron, et gratin dauphinois aux cèpes, macarons, clémentines et papillotes de Noël. Un régal !

*Corine Kauffmann, service cantine*

## SPECTACLE DE NOËL DU RAM DE BERNIN

*« Nino et Ninette »*

Comme chaque année, le Relais Assistants Maternels intercommunal « Les Grési'mômes » propose au moment de Noël un **spectacle pour les plus petits**, accompagnés de leurs « nounous ».

C'est donc avec enthousiasme et impatience que plus de 50 enfants, dont les grands de la crèche invités par Bénédicte, sont venus le jeudi 22 décembre à la salle des fêtes pour écouter, regarder et applaudir « **Nino et Ninette** » de la **compagnie Crescendo**.

Un spectacle de grande qualité qui a su captiver un si jeune public.

Un grand Merci à Bénédicte Soule-Nan, animatrice du RAM pour cette proposition.

*Céline Peysson, Conseillère municipale référente petite enfance, école, numérique*



## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES - RENTRÉE 2018

Afin de **recueillir l'avis de tous les parents**, la commune en concertation avec les deux associations de parents d'élèves (ALPE - Association Locale de Parents d'Elèves - et le collectif « Parents Berninois ») et les enseignants des deux écoles, ont effectué une enquête.

**400 questionnaires** « père et mère » ont été diffusés sur les deux écoles. Les parents pouvaient s'exprimer sur les deux écoles.



*Réunion du conseil d'école du 16/01*

### LES RÉSULTATS :

**Question 1 : « Préférez-vous une organisation de semaine sur 4 jours ou 4,5 jours ? »**

- ◆ **En maternelle**, 281 avis exprimés :
  - **206 avis pour 4 jours** soit 73,31 %
  - 75 avis pour 4,5 jours soit 26,69 %
 Taux de réponse question = 70,25 %

- ◆ **En élémentaire**, 361 avis exprimés :
  - **206 avis pour 4 jours** soit 57,06 %
  - 155 avis pour 4,5 jours soit 42,94 %
 Taux de réponse question = 90,25 %

**Question 2 : « Si vous avez des enfants dans les deux écoles maternelle et élémentaire, préférez-vous les mêmes horaires pour les deux ou peu importe, si la commune met en place des temps de garde pour récupérer les deux à la même heure ? »**

- ◆ **Sur les deux écoles**, 204 avis exprimés :
  - **136 avis pour « les mêmes horaires... »** soit 67,67 %
  - 68 avis pour « peu importe... » soit 33,33 %
 Taux de réponse question = 51 %

**Question 3 : « Si le mercredi matin est libéré, auriez-vous besoin d'un moyen de garde pour votre enfant ? »**

- ◆ **En maternelle**, 223 avis exprimés :
  - 106 avis « Oui » soit 47,53 %
  - **117 avis « Non »** soit 52,47 %
 Taux de réponse question = 55,75 %

- ◆ **En élémentaire**, 340 avis exprimés :
  - 159 avis « Oui » soit 46,76 %
  - **181 avis « Non »** soit 53,24 %
 Taux de réponse question = 85 %

Les conseils d'école ont rendu leur avis en janvier, avec un vote massif pour le retour aux 4 jours en maternelle et un vote non déterminant en élémentaire où 10 voix se sont portées sur la semaine de 4 jours et 10 votes pour 4 jours et demi.

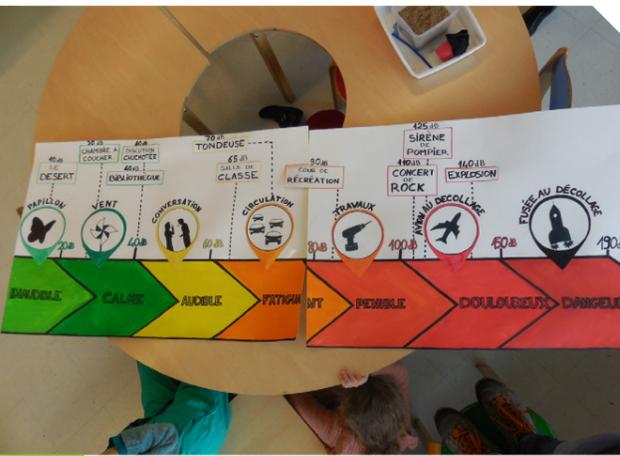
Face à une **majorité de parents en faveur du retour à 4 jours**, et leur souhait d'un rythme unique entre les deux écoles, la mairie va demander à l'inspection académique de **valider ce nouvel horaire**. La décision sera connue en mai et effective pour la rentrée 2018-2019.

*Philippe Revol, Responsable enfance-jeunesse*



UN SONOMÈTRE EN CANTINE

Depuis le mois de novembre, les enfants de la cantine ont pu découvrir un nouvel appareil pour mesurer les niveaux sonores, le **sonomètre**. Mesurer les niveaux sonores et les seuils de tolérance représentés par 3 couleurs vert, orange et rouge, permet de **sensibiliser les enfants aux bruits** que nous pouvons engendrer lors des repas.



Une échelle du bruit a été réalisée par les enfants pour leur permettre de comparer avec des bruits de la vie quotidienne. Une autre réalisée par les enfants de maternelle est installée depuis le retour des vacances de fin d'année, dans le réfectoire principal du groupe scolaire.



Sur cette thématique du bruit et du retour au calme, des **ateliers** sont menés par les animateurs pendant et après les repas. A Bernin, les enfants arrivent parfois au seuil rouge, même si comme le veut l'expression : « *on ne parle pas la bouche pleine...* ».

Guillaume Breda, Référent jeunesse

Photo non contractuelle



Projet cœur de village  
Projet d'un village

Après 3 ans d'études, de nombreuses heures de réflexion, de recherches, plusieurs rencontres avec les Berninois, les travaux du cœur de village vont pouvoir débuter. **L'ambition est forte** pour notre village, de créer un espace convivial dans la continuité des commerces existant en redonnant de l'espace, au niveau de la route départementale pour créer une entrée du village pacifiée, côté Crolles.

Le projet est maintenant largement connu, présenté ici, dans ses détails, avec un permis affiché depuis deux mois, comme il se doit. Des subventions en provenance de la **région** sont attendues dans le cadre de la revitalisation des centres-bourgs.

L'aide **du Grésivaudan** a été précieuse pour le portage des terrains, la coopération des deux propriétaires privés restant sur ce grand tènement a été également une des clefs pour réussir à monter le projet. **Ce projet est l'œuvre de tous** et sera primordial pour garder un dynamisme indispensable à la qualité de vie des Berninois.

Fin 2019, nous devrions pouvoir jouir d'une **nouvelle petite place** qui sera annonciatrice de trois ou quatre **commerces ou services**, dont la pharmacie et la boucherie ici relocalisées pour se donner les moyens d'un nouvel essor. Les **personnes âgées** seront aux premières loges, dans des appartements neufs en location avec accès à une salle communale qui pourra les réunir ou leur permettre de recevoir leurs familles. **Le CCAS est mobilisé** pour que cette résidence soit agréable à vivre et réponde aux besoins de nos aînés. C'est seulement lorsque la construction prendra fin, courant 2019, que la route sera rénovée terminant ainsi le chantier de la RD.

RAM : SOIRÉE CONFÉRENCE/ÉCHANGES

Le RAM intercommunal « Les Grési'mômes-secteur 1 » et la Maison de la Petite enfance de Montbonnot organisent une soirée conférence/échanges sur le thème « **Éducation bienveillante et les limites** » **jeudi 8 mars à 20h**, en salle de réception à la mairie de Montbonnot. Conférence animée par Guillemette Vincent, conseillère conjugale et formatrice petite enfance.

.....  
Entrée libre  
Renseignements auprès de Bénédicte Soule-Nan  
06 73 09 35 85  
ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr  
.....



« Les élus se sont fixés l'objectif de faire aboutir la réflexion concernant la dynamisation du centre-village en élaborant avec des spécialistes et les Berninois un projet d'envergure : commerces, pôle santé-seniors, logements, voiries... »

C'est en ces termes que le focus du bulletin municipal de février 2015 consacré aux « grands travaux » présentait aux Berninois il y a 3 ans presque jour pour jour le projet cœur de village.



## LA GENÈSE

Ce projet est né dans un contexte où les activités commerciales de la commune périltaient et où les questions du vieillissement de la population et de l'accompagnement des personnes âgées nécessitaient qu'on y apporte des réponses.

Des études ont donc été menées par la Chambre de Commerce et d'Industrie sur la partie « économie locale » et l'ANRESA (Association pour le développement des nouvelles résidences avec services pour les personnes âgées) sur la partie « résidence personnes âgées ».

Les résultats ont permis de nourrir et d'affiner les objectifs de ce projet : **Construction de logements collectifs**, très peu nombreux à Bernin, **résidence de personnes âgées**, qui serait à proximité immédiate de **locaux destinés aux professions médicales et paramédicales** ainsi que des **commerces**. Ceci pour répondre au souhait de revitalisation économique et permettre aux personnes âgées de se maintenir dans le centre-bourg à proximité des services.

Le site retenu, au lieu-dit Les Maréchaux, se prête à cette ambition compte tenu de sa situation géographique et de l'ensemble foncier d'environ 5 000 m<sup>2</sup> étant majoritairement détenu par la mairie et Le Grésivaudan.

## LA CONCERTATION

31 JANVIER 2015



Un groupe d'élus a piloté le projet et **deux « samedis sans rendez-vous » ont été consacrés au projet en janvier et mai 2015**. Lors de ce second rendez-vous l'équipe municipale avait choisi de s'installer vers la place Urbain Basset. Les riverains mais aussi de nombreuses personnes venant faire leurs courses ont ainsi pu donner leur avis ou demander des explications sur les orientations de la mairie. **Une exposition en mairie** a ensuite exposé le projet durant plusieurs mois.



30 MAI 2015



P14 FÉVRIER 2016 La feuille de Bernin

## LE PROJET À CE JOUR



### ◆ La salle seniors :

Locaux communaux réservés aux seniors de la résidence (mais pas que) pour la mise en place d'activités, de temps conviviaux, pour recevoir la famille, etc.

### ◆ Les logements en accession :

- Un bâtiment de 3 étages qui comprend une vingtaine de logements du T2 au T4,
- Un bâtiment de 2 étages avec neuf logements du T2 au T3,
- Un petit bâtiment d'un étage qui accueillerait deux T2 dont un logement social au rez-de-chaussée et,
- Une maison individuelle type T5.

### ◆ La résidence de personnes âgées

Le programme de quatorze logements seniors devrait comprendre douze T2 et deux T3, tous adaptés : douches extra-plates avec sièges rabattables et barres d'appuis, prises surélevées, ascenseurs... Cette réservation des logements aux seniors s'adosse sur la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement qui permet d'attribuer en priorité les logements construits aux personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap, « dans le cadre de programmes bénéficiant d'une autorisation spécifique délivrée par le représentant de l'Etat dans le département ».

### ◆ Les commerces :

Ils seront situés au rez-de-chaussée de la résidence des personnes âgées. 3 commerces sont prévus pour une surface d'environ 500 m<sup>2</sup>... avec des places de parking à durée limitée.

### ◆ Les services médicaux - paramédicaux :

Le docteur et infirmière sont partants pour s'y installer à l'arrière des commerces.

### ◆ Le stationnement :

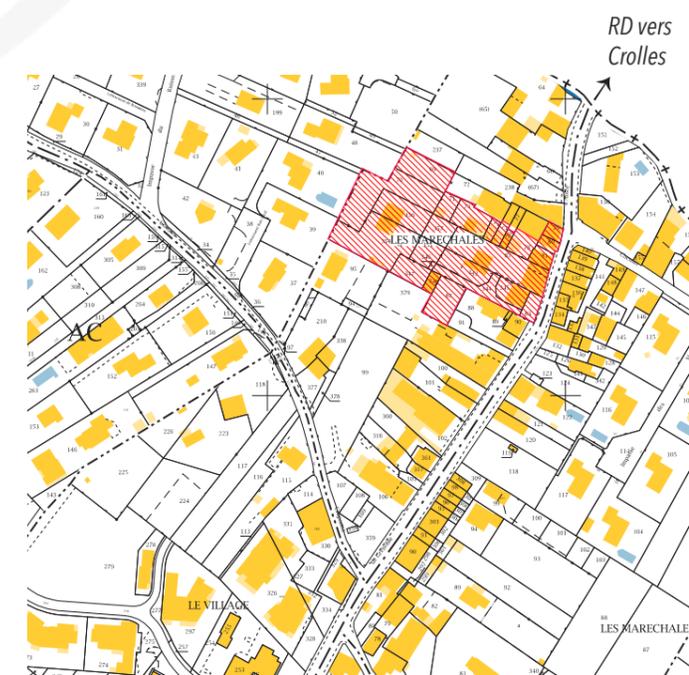
Il est prévu 47 places en sous-sol, sous forme de boxes privés et 24 places de stationnement extérieur.

## CALENDRIER DES TRAVAUX

Sous réserve de modification, le chantier consistera en une opération tiroirs, le début des travaux doit se faire au printemps. L'accès au chantier se ferait par la RD, au moment où nous écrivons ces lignes, cela pourrait être par la parcelle 81 (à côté de la boucherie). Les travaux débuteraient par le fond en remontant vers la RD.

### Le calendrier des travaux pourrait toutefois être décalé.

Si le projet concourt à l'intérêt général par les réponses qu'il apporte aux problèmes de vieillissement et à la dynamisation du centre bourg attendue par beaucoup, un administré qui est voisin immédiat du périmètre a adressé un recours gracieux à la commune. **Sans remettre en question** le projet, cette action pourrait toutefois se traduire par un retard dans le démarrage des travaux et donc dans la livraison des logements, des services et des commerces.



### Compte-rendu du conseil communautaire du 20 novembre 2017

En avant propos, une présentation par le **commandant Mialon de la brigade de Gendarmerie de Meylan**. Ce dernier a indiqué les 4 objectifs de la gendarmerie : contact, sécurité des mobilités, transformation numérique et gestion de crise. Il a rappelé le partenariat avec Le Grésivaudan à travers la **convention avec les polices municipales** (une première en France à cette échelle). La gendarmerie fait aussi partie du **CISPD** (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance). Le CISPD propose un programme d'action autour de la prévention jeunesse, de la prévention des violences intra-familiales, de la tranquillité publique et de la prévention de la radicalisation.

Ce conseil de fin d'année a été l'objet de **décisions modificatives** peu importantes avec deux bonnes nouvelles : une augmentation des recettes de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises de 800 000 € et une **amélioration du budget des déchets** grâce aux efforts entrepris, la subvention du budget principal passe à 1 million d'euros contre 1,4 millions en 2016. Autres points :

- Transformation du budget annexe « instructions des autorisations des droits du sol » en « services mutualisés communautaires ».
- Approbation du **schéma directeur GEMAPI** (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations).
- Approbation des tarifs de l'eau et de l'assainissement collectifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (la compétence revenant au Grésivaudan) et des tarifications annexes et règlements communautaires.
- Tarification des lignes Skibus qui passe à 2 euros.
  - Subvention de 50 000 euros pour les 50 ans des JO à Chamrousse pour un programme prévisionnel de 500 000 euros (rénovation et déplacement de la flamme olympique, course des légendes avec les champions olympiques, spectacle...).
  - Des garanties d'emprunts et subventions ont complété ce conseil.

### Compte-rendu du conseil communautaire du 18 décembre 2017

En introduction de ce conseil, la présentation du schéma de **développement touristique du Grésivaudan**.

Sur la base des éléments de diagnostic produits par le cabinet Protourisme et suite au séminaire tourisme du 07/09 dernier, le niveau d'ambition du Grésivaudan a été défini et le positionnement touristique du territoire validé.

Suite à ce séminaire où les élus ont apporté les éléments de cadrage nécessaires pour avancer sur les orientations stratégiques et opérationnelles du schéma, le cabinet et la commission tourisme ont procédé à la déclinaison des grands principes stratégiques en 4 thématiques pour **les 9 destinations du territoire**. Les élus ont approuvé le cadrage stratégique du schéma de développement touristique.

• Puis, présentation du rapport annuel 2016 du délégataire concernant la DSP (Délégation de service public) du transport public collectif par GR'4. Cars Philibert assure 55 % des services, CarPostal assure 32 % des services, Dalbon Goulaz assure 6 % des services et Europe Autocar assure 7 % des services.

Parmi les délibérations :

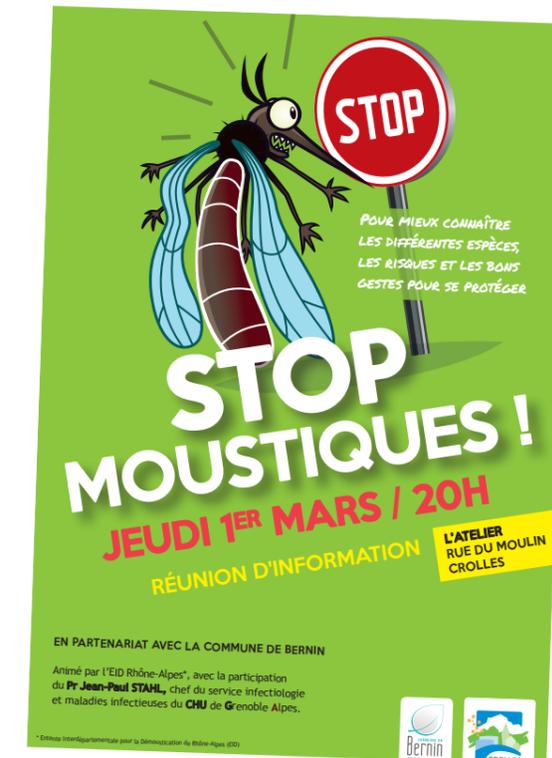
- Fixation du montant définitif de **l'attribution de compensation s'élevant pour Bernin à 1 928 242 €**.
- Ouvertures anticipées de crédits investissement pour 2018.
- Tarification complémentaire saison hivernale pour l'espace ludique du Col de Marcieu.
- Candidature au projet inter-territorial destiné à augmenter la consommation de produits agricoles locaux.
- Convention avec l'AURG pour l'élaboration d'un schéma de développement commercial.
- Cessions de parcelles dans les zones d'activités.
  - Contrat de prestations de services avec la SPL Eaux de Grenoble Alpes pour la production et la distribution d'eau potable de la branche du SIERG alimentant le Versoud, Villard-Bonnot, Crolles et Bernin.

Christophe Duret, Conseiller communautaire

## LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

En partenariat avec la commune de Crolles une **réunion publique** sur les moustiques aura lieu le **jeudi 1<sup>er</sup> mars à 20h à L'Atelier** (rue du Moulin à Crolles) pour mieux connaître **les différentes espèces, les risques et les bonnes pratiques** pour se protéger. Elle sera animée par l'EID (Entente interdépartementale de démoustication) et avec la participation du Professeur Jean-Paul STAHL, chef du service infectiologie et maladies infectieuses du CHU de Grenoble.

### PLAN D'ACCÈS



Aussi, n'hésitez pas à installer dans vos jardins ou sur vos balcons des nichoirs à chauves-souris, mésanges et hirondelles afin de lutter contre la prolifération des moustiques ainsi que celle de la Pyrale du buis dont la chenille dévaste les buis (*voir article en page 5*).

### Petit rappel pour les moustiques :

**PRIVONS-LE D'EAU !**

*Alors bâchez, couvrez et videz*

Pour rappel, la lutte contre les chenilles processionnaires du pin peut prendre différentes formes (lutte mécanique ou lutte biologique) :

- ♦ **L'écopiège** : le piège à chenilles processionnaires du pin.
- ♦ **Le piège à phéromone** : le piégeage des papillons de la chenille processionnaire.
- ♦ **Le traitement phytosanitaire biologique** : pulvérisation de BTK sur les aiguilles.
- ♦ **Le traitement phytosanitaire chimique** : diflubenzuron.
- ♦ **L'échenillage** : prélèvement manuellement des nids à l'aide d'un échenilloir ou par coupage et incinération de tout pour empêcher sa propagation.
- ♦ **La prédation** : en favorisant l'implantation des prédateurs et parasites à l'aide de nichoirs.

Les actions à mettre en œuvre ne dépendent évidemment pas des dates administratives des saisons, mais sont liées au cycle de l'insecte qui peut varier selon les régions et les conditions climatiques.

Christophe Duret, Conseiller communautaire



## L'ATELIER : Coiffeur - barbier

Benoit Thiriet, 37 ans, originaire de Champagne a un parcours professionnel assez atypique. Fils d'imprimeur, il a baigné dans ce milieu toute son enfance, ce qui l'a conduit à se déscolariser très jeune pour suivre les traces de son papa. Le destin l'a ensuite conduit vers un apprentissage en boulangerie puis le milieu de la restauration ainsi que le monde de la nuit pour ensuite se tourner vers la vente. Il s'est finalement tourné vers les énergies renouvelables avant de tout quitter pour entreprendre une nouvelle formation de coiffeur à l'âge de 29 ans. Il a repris 3 merveilleuses années d'études afin d'obtenir son CAP et son BP pour réaliser un rêve... Celui de travailler pour soi. Une fois ses diplômes obtenus, il est arrivé à Grenoble pour rejoindre sa fiancée et a ensuite eu l'opportunité d'ouvrir un salon à Meylan.

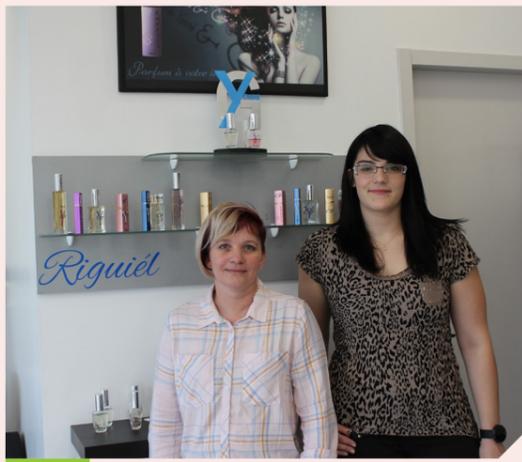
Le **concept du salon** est assez simple et **reflète sa personnalité**. Il a choisi de **casser les codes**... « *Nous sommes coiffeurs mixtes, visagistes, coloristes et barbiers, tous diplômés et qualifiés. Nous proposons des prestations de qualité que nous maîtrisons sinon nous refusons. Nous respectons nos clients ainsi que leurs cheveux. Nous travaillons avec des produits de qualité et sur RDV. Nous prenons le temps d'expliquer, de conseiller et de réaliser les prestations pour que chaque client reparte satisfait* ».

Il a choisi le **secteur de Bernin** car le salon avait une clientèle de plus en plus large sur Meylan et il arrive d'avoir 2 à 3 semaines de délai pour avoir un RDV. Beaucoup d'habitants du secteur de Bernin-Crolles se déplacent jusqu'à Meylan. Certains clients font plus d'une heure de route pour venir au salon, il y avait donc un très fort potentiel sur le secteur. Le projet a fini par mûrir suite au retour d'une amie coiffeuse talentueuse sur la région. Il a besoin d'avoir une confiance infinie envers son personnel. L'ouverture du salon s'est faite le mardi 23 janvier dernier.



**L'Atelier** - L'art de la beauté • 117 RD 1090  
04 76 51 70 61 • benoit.thiriet@atelier-meylan.com • www.atelier-meylan.com

## YONNI & G : Coiffeur mais pas que !



Alexandrine Stéfani tient le salon, situé sur la RD 1090. Cette jeune mère de famille (Leony, sa petite fille a tout juste 7 mois) vient du Touvet où son mari tient aussi un salon de coiffure. Jusqu'à présent, le couple officiait ensemble. Désormais, Alexandrine vole de ses propres ailes « *Mon credo, c'est la proximité avec la clientèle, la technique, les tendances nouvelles et traditionnelles et la créativité. Ici, chacun pourra trouver un parfum avec des flacons personnalisés, fabriqués par le groupe Yonni & G* ». Le choix de Bernin a paru évident, Yonni, son mari, a effectué son apprentissage dans un salon de coiffure de Bernin, les attaches avec le village sont très fortes. Le couple capillaire ne veut pas s'arrêter là, ils envisagent la création du groupe Yonni & G.

Outre ceux de Bernin et du Touvet, trois autres salons vont s'ouvrir à

brève échéance. Le couple dévoilera la signification du **G** de Yonni & G lors de l'ouverture du 10<sup>ème</sup> salon !

**Yonni & G** • Sans rendez-vous • 294 chemin des Vergers • 04 76 40 25 40

## LA BOULANGE-CAFÉ

« *Nous voilà enfin* »

Après deux longs mois d'attente nous voilà enfin de retour. **La boulange a ré-ouvert ses portes** le samedi 20 janvier pour notre plus grand bonheur.

Après de lourds travaux nous vous proposons des boissons chaudes ou froides avec un coin restauration rapide pour le midi.

Nous avons embauché une pâtissière afin de vous proposer de la pâtisserie que nous avons voulue traditionnelle, et une vendeuse qui saura vous accueillir avec sourire et professionnalisme.

Nous avons aménagé **un espace café** offrant la possibilité de prendre son petit-déjeuner, déjeuner ou goûter sur place et un coin lecture avec canapé est à votre disposition si vous souhaitez vous détendre.

Nous espérons que l'espace café vous plaira.



M. et Mme Morhain

### La Boulange-café

134 RD 1090  
Tél. 09 83 40 02 60

#### Horaires d'ouverture :

Fermé le lundi  
Ouvert du mardi au samedi de 6h à 19h et le dimanche de 7h à 12h30.

## L'ESCALE BERNINOISE : chambre d'hôtes



Située au 574 chemin de Champ Jaillet à Bernin, L'Escale Berninoise propose une **chambre d'hôtes** de charme depuis fin 2017.

Dans cette belle chambre unique et exclusive vous trouverez le luxe et le calme. Vous apprécierez aussi l'accès à la chambre par une **entrée indépendante** et l'**accès à un parking privatif**.

A l'Escale Berninoise, vous passerez un séjour sous le signe de la détente et du bien-être avec la possibilité de prendre un bain à bulles : la salle de bain dispose d'une baignoire balnéo.

A proximité, de nombreuses activités s'offrent à vous telles que la randonnée pédestre, le vélo, le ski, le parapente, ainsi que des visites touristiques dans la vallée du Grésivaudan.

Votre hôte, Jacques, mettra tout en œuvre pour vous assurer un **séjour relaxant** et sera ravi de vous **préparer votre petit-déjeuner**.

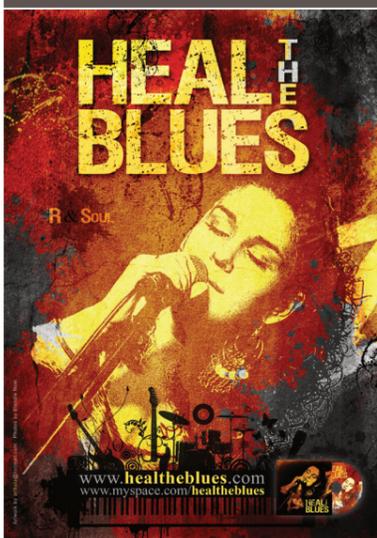
Jacques Gamelin

### L'Escale Berninoise

574 chemin de Champ Jaillet  
09 66 91 18 10  
06 72 03 16 86  
Facebook : L'Escale Berninoise

LOISIRS

## CY S'ART



Cy S'Art présente **Heal the Blues**... Une base de blues, agrémentée d'une pointe de jazz, quelques notes soul, un soupçon de reggae, et des influences bien marquées et remarquables venant des quatre coins de la musique. La voix à la Joss Stone sublimée par un accompagnement à la guitare sur lit de piano, rehaussé par un groove agréable à l'oreille, et un rythme à la douceur explosive... Un menu hors du commun pour une soirée de gastronomie musicale venue tout droit de Montpellier.

**Samedi 17 février à 20h30 à la salle des fêtes** de Bernin. Tarif libre. Resto et buvette sur place.

Contact :

cy.sart.prod@gmail.com • 06 50 72 99 52 • Facebook : Cy S'Art Production

LOISIRS

## AMZOV

## Concert de Noël de l'Amzov : succès confirmé !

Depuis plusieurs années, le comité des fêtes de Saint-Ismier invite l'Amzov à donner l'un de ses plus beaux concerts dans une église communale pleine à craquer ! Pour cette édition, l'ensemble à cordes, dirigé par Patrice Bon, rejoint par la chorale des enfants, a su capter l'auditoire par des interprétations de qualité.

Après la prestation de la chorale 2 clochers, les plus grands sont remontés sur scène pour révéler d'autres belles surprises, relayés par la chorale adulte. Ce concert joyeux et apprécié était orchestré par la pétillante cheffe de cœur de l'Amzov, Charlotte Masse-Navette.



Prochain évènement: **Soirée cabaret rock et jazz, samedi 24 mars** à 19h, salle Cartier Millon de Saint-Nazaire-les-Eymes.



Infos : www.amzov.fr • 04 76 52 34 14

HUMANITAIRE

## BERNIN BEKAMBA



## Emmaüs soutient les projets de Bernin Bekamba

Lors du festival des solidarités de 2017, les compagnons Emmaüs du Versoud ont fait un **don** de 1 200 € à l'association pour le **projet d'automatisation des puits des centres de santé**.

Un symbole très fort d'entraide. Grâce aux bénévoles engrangés lors des animations de l'année 2017 et à vos dons les **travaux ont été réalisés en totalité**. Maintenant les 4 puits des 4 centres de santé sont équipés d'une pompe électrique immergée fonctionnant sur panneaux solaires. Merci à tous et que nous puissions en 2018 continuer à soutenir les actions du Docteur Maguy Nigri.



Contact : 04 76 92 11 75

SPORT

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



## L'association EPGV randonnée mobilisée pour le TELETHON

Le jeudi 30 novembre 2017, les accompagnateurs bénévoles de la gymnastique volontaire de Bernin ont organisé des randonnées entièrement pédestres. Départ à pied du CUBE dans la grisaille et dans la bonne humeur pour effectuer deux variantes dans le « Bas Bernin » avant le retour au CUBE :

- Pour les groupes pastrop et piano : tennis, Château de La Veyrie, école, Chantourne et lacs de St-Nazaire-les-Eymes.
- Pour les groupes moderato et allegro : prolongement à la gravière et au lac de Bois Gramont.

La suppression des frais de covoiturage a permis de faire appel aux dons volontaires.

Identique à 2015, la **collecte Téléthon 2017 de 528 euros** est très inférieure aux 735 euros récoltés en 2016. La météo peu engageante pourrait être une excuse à la faible mobilisation.



Contact : 04 76 08 19 72 • gvbernin.presidentgir@gmail.com

CULTURE

## UNIVERSITÉ INTERCOMMUNALE DU GRÉSIVAUDAN

## • Derniers ouvrages de Claude Boullier disponibles

Au-delà de la madeleine..., essai sur l'œuvre de Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu* est un éclairage original pour mieux connaître cet « impressionniste » de la littérature. *Les neuf vies d'Alexandra David-Neel*, récit de l'extraordinaire existence d'une femme anti-conformiste dans l'âme qui a été tout à la fois libertaire, féministe, actrice, puis voyageuse, exploratrice, ethnologue et enfin orientaliste de talent, philosophe et écrivaine ! Editions UICG : www.uicg.fr, commande : editions@uicg.fr

- Cycle de cours et ateliers d'écriture, littérature, économie sur Bernin : www.uicg.fr - contact@uicg.fr

UNIVERSITÉ INTERCOMMUNALE GRÉSIVAUDAN

## LES NEUF VIES



d'Alexandra David-Néel

Claude Boullier

Éditions UICG - Juillet 2017 -

SPORT

## CLUB NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

Le Club Nautique du Grésivaudan organise son 5<sup>e</sup> **loto** le **samedi 17 mars dès 18h**, salle la Marelle de Crolles.

Nous vous attendons pour passer un agréable moment autour de ces cartons à couvrir de petits jetons avec l'espoir de repartir avec ce lot si convoité.

Avec vos amis, un trèfle à quatre feuilles dans la poche et votre bonne humeur, nous vous attendons nombreux !

Buvette pour petits et grands et petite restauration sur place.

- ♦ 1 carton : 4 €
- ♦ 3 cartons : 10 €
- ♦ 6 cartons : 20 €
- ♦ 10 cartons : 30 €



Renseignements complémentaires au 06 61 29 55 24

## CLUB PHILATÉLIQUE DE BERNIN

20<sup>ème</sup> bourse exposition toutes collections

« Je ne veux, désormais, collectionner que les moments de bonheur » disait Stendhal.

Alors faites comme lui et venez nous rendre visite, **dimanche 4 mars** à la salle des fêtes de Bernin et passez un moment de bonheur !



Renseignements : 04 76 08 17 06

13 DÉCEMBRE Fête des lampions - spectacle de la troupe Au Carré



13 DÉCEMBRE Fête des lampions - défilé des lampions



DÉCEMBRE Forêt de sapins décorée - de jour



DÉCEMBRE Forêt de sapins décorée - de nuit



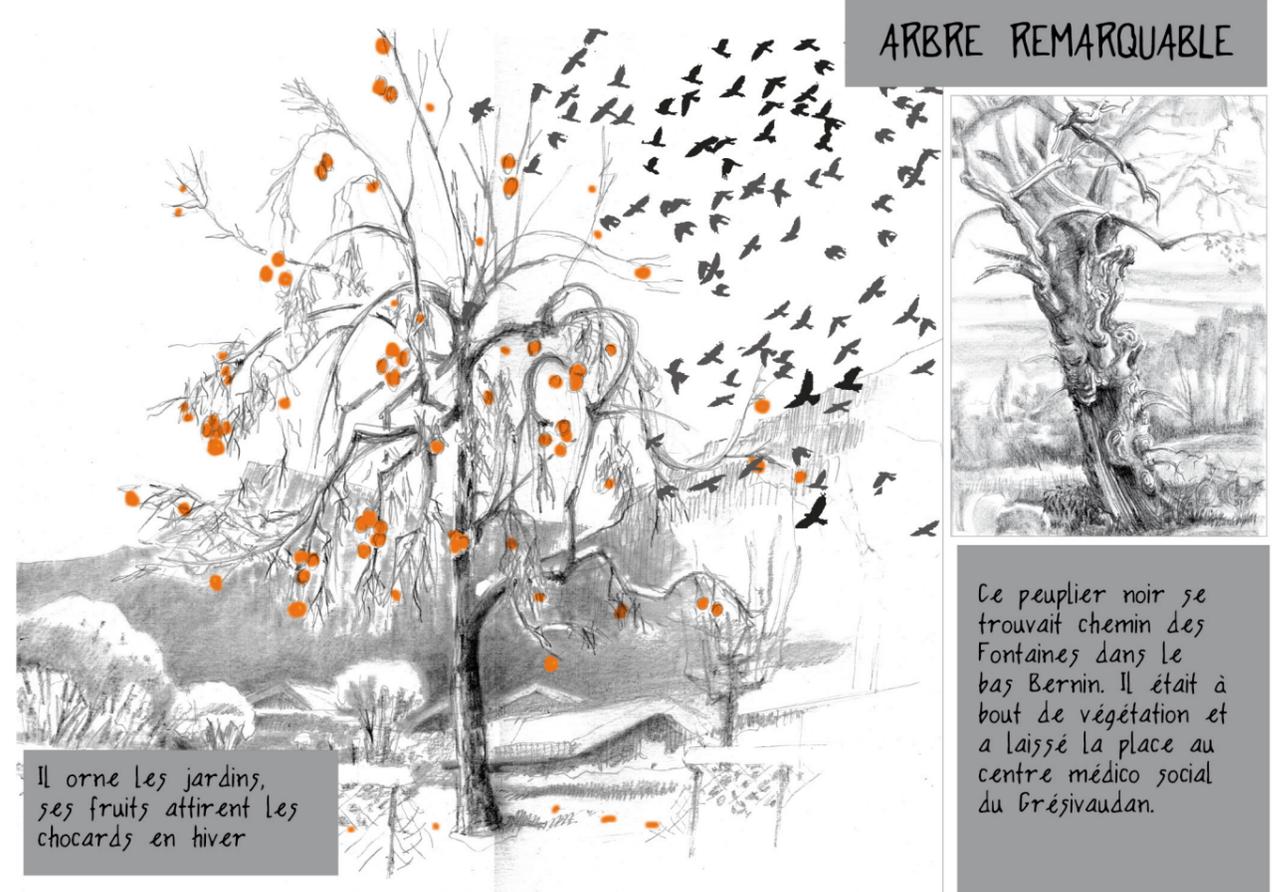
12 JANVIER Cérémonie des vœux du maire



12 JANVIER Discours du maire lors de ses vœux aux administrés



La santé, la sérénité, les amis, les projets, ... et plus encore !!!!!  
Belle année 2018



## MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin  
Tél. 04 76 92 07 40  
Fax 04 76 08 97 22  
Courriel : mairie@bernin.fr

**Ouverture au public jusqu'au 3 mars :**

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h (permanence mairie pour le retrait de formulaires)

**NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR DU LUNDI 5 MARS (voir en page 4)**

## URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59  
Courriel : urbanisme@bernin.fr  
Accueil sur rendez-vous

## CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

## RAM Les Grésimômes

Tél. 06 73 09 35 85  
Courriel : ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

## CCAS

Tél. 04 76 92 35 57  
Courriel : ccas@bernin.fr

## SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82  
Réservation Cantine/périscolaire : 04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09  
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

## ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

## ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

## POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56  
Courriel : police.municipale@bernin.fr

## OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

## SERVICE POSTAL



Un service postal est assuré au bureau de tabac multiservices de la commune. Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h Le samedi de 8 h à 19 h Le dimanche de 8 h à 12 h

## PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le **08 25 74 20 30**.

- Le 11 février : Pharmacie Luu Duc (Crolles)
- Le 18 février : Pharmacie Belle Etoile (Crolles)
- Le 25 février : Pharmacie de la Dent de Crolles
- Le 4 mars : Pharmacie de Brignoud
- Le 11 mars : Pharmacie Centrale (Domène)
- Le 18 mars : Pharmacie de Bernin
- Le 25 mars : Pharmacie des Charmettes (Domène)
- Les 1<sup>er</sup> et 2 avril : Pharmacie de la Dent de Crolles
- Le 8 avril : Pharmacie Fontaine Amélie (St-Ismier)
- Le 15 avril : Pharmacie de Froges
- Le 22 avril : Pharmacie de la Houille Blanche (Lancey)

**MÉDECIN DE GARDE : 15**

**PÉDIATRE DE GARDE :** En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00  
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03



> **POMPIERS : 18**

> **SAMU : 15**

> **CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)**

> **GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)**

> **Enedis (ex-ERDF) raccordement : 0 969 321 853**

> **Enedis dépannage : 09 726 750 38**

> **GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle**

> **GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage**

> **Véolia eau : 04 76 61 39 34**

> **Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48 (pour la récupération des essaims)**

## NUISANCES

### BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h. Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

### BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

### FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

## SERVICES INTERCOMMUNAU

### LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et le mardi (poubelle « je trie »).

### DÉCHÈTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

### COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchetterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

## VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école. Infos : 04 76 08 03 03.

### SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

23 rue Paul Héroult à Villard-Bonnot

### CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public : Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier. TÉL. 04 76 590 590

## CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9 h à 12 h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).



## LE CHOIX DE NATHALIE

**ROMAN** > UNDERGROUND RAILROAD • Colson Whitehead

A travers le récit de Cora, une jeune fille, née esclave, qui s'évade d'une plantation de coton de Géorgie. Ce roman, très documenté nous raconte la terreur quotidienne que subissent les esclaves, marqués au fer qu'on élève, qu'on marchande.

Un roman fort, dur, sur la condition des noirs dans le sud de l'Amérique au 19<sup>e</sup> siècle.

Édition Albin Michel

## > BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34  
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

**Ouverture en période scolaire :**

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

**Ouverture hors période scolaire :**

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30

